

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	2
États consolidés résumés du résultat global	3
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	4
Bilans consolidés résumés	6
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	8
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	8
Note 2. Principales méthodes comptables	8
Note 3. Acquisitions d'entreprises	8
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	10
Note 5. Impôt sur le résultat	10
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	11
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	11
Note 8. Créances sur cartes de crédit	12
Note 9. Stocks	13
Note 10. Actifs détenus en vue de la vente	13
Note 11. Autres actifs	14
Note 12. Provisions	14
Note 13. Dette à long terme	14
Note 14. Autres passifs	16
Note 15. Capital social	17
Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	19
Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	22
Note 18. Instruments financiers	23
Note 19. Passifs éventuels	27
Note 20. Transactions entre parties liées	29
Note 21. Informations sectorielles	30
Sommaire financier	33

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Produits	17 388 \$	16 050 \$	42 497 \$	40 413 \$
Coût des marchandises vendues	11 914	11 027	28 941	27 731
Frais de vente et charges générales et administratives	4 483	4 160	11 085	10 450
Résultat d'exploitation	991 \$	863 \$	2 471 \$	2 232 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	217	203	511	524
Bénéfice avant impôt sur le résultat	774 \$	660 \$	1 960 \$	1 708 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	199	172	484	451
Bénéfice net	575 \$	488 \$	1 476 \$	1 257 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société (note 6)	559 \$	434 \$	1 389 \$	1 128 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	54	87	129
Bénéfice net	575 \$	488 \$	1 476 \$	1 257 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)				
De base	1,71 \$	1,28 \$	4,22 \$	3,28 \$
Dilué	1,69 \$	1,27 \$	4,17 \$	3,26 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 6)				
De base	325,7	336,7	327,3	340,6
Dilué	329,6	340,1	331,1	343,1

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Bénéfice net	575 \$	488 \$	1 476 \$	1 257 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :				
Écart de conversion	(1) \$	— \$	1 \$	2 \$
(Pertes) profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 18)	(3)	2	2	3
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) au titre des régimes à prestations définies (note 17)	8	25	(160)	217
Autres éléments du résultat global	4 \$	27 \$	(157) \$	222 \$
Résultat global total, déduction faite de l'impôt	579 \$	515 \$	1 319 \$	1 479 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société	563 \$	461 \$	1 232 \$	1 350 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	54	87	129
Résultat global total, déduction faite de l'impôt	579 \$	515 \$	1 319 \$	1 479 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 631 \$	221 \$	6 852 \$	4 591 \$	116 \$	39 \$	(29) \$	4 \$	14 \$	164 \$	11 737 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	1 389 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	87 \$	1 476 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(160)	—	1	2	—	3	—	(157)
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	1 229 \$	— \$	1 \$	2 \$	— \$	3 \$	87 \$	1 319 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	(204)	—	(204)	(954)	—	—	—	—	—	—	(1 158)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	81	—	81	—	—	—	—	—	—	—	81
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 15)	(11)	—	(11)	(52)	—	—	—	—	—	—	(63)
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	10	—	10	24	—	—	—	—	—	—	34
Dividendes déclarés par action ordinaire – 1,175 \$ (note 15)	—	—	—	(386)	—	—	—	—	—	—	(386)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 15)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	—	(9)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(72)	(72)
	(124) \$	— \$	(124) \$	(148) \$	— \$	1 \$	2 \$	— \$	3 \$	15 \$	(254) \$
Solde au 8 octobre 2022	6 507 \$	221 \$	6 728 \$	4 443 \$	116 \$	40 \$	(27) \$	4 \$	17 \$	179 \$	11 483 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 2 janvier 2021	6 824 \$	221 \$	7 045 \$	3 813 \$	109 \$	39 \$	(34) \$	16 \$	21 \$	131 \$	11 119 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	1 128 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	129 \$	1 257 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	217	—	2	3	—	5	—	222
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	1 345 \$	— \$	2 \$	3 \$	— \$	5 \$	129 \$	1 479 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 15)	(269)	—	(269)	(731)	—	—	—	—	—	—	(1 000)
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (notes 15 et 16)	88	—	88	—	1	—	—	—	—	—	89
Actions détenues en fiducie et libérées (notes 15 et 16)	11	—	11	19	—	—	—	—	—	—	30
Dividendes déclarés par action ordinaire – 1,035 \$ (note 15)	—	—	—	(351)	—	—	—	—	—	—	(351)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,99375 \$ (note 15)	—	—	—	(9)	—	—	—	—	—	—	(9)
Transfert du profit de réévaluation à la vente d'immeubles de placement	—	—	—	12	—	—	—	(12)	(12)	—	—
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(64)	(64)
	(170) \$	— \$	(170) \$	285 \$	1 \$	2 \$	3 \$	(12) \$	(7) \$	65 \$	174 \$
Solde au 9 octobre 2021	6 654 \$	221 \$	6 875 \$	4 098 \$	110 \$	41 \$	(31) \$	4 \$	14 \$	196 \$	11 293 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	1 414 \$	1 780 \$	1 976 \$
Placements à court terme (note 7)	294	593	464
Dépôts de garantie (note 7)	250	—	—
Créances	1 164	894	947
Créances sur cartes de crédit (note 8)	3 679	3 154	3 443
Stocks (note 9)	5 763	5 214	5 166
Impôt sur le résultat recouvrable	—	—	301
Charges payées d'avance et autres actifs	349	290	249
Actifs détenus en vue de la vente (note 10)	101	85	91
Total des actifs courants	13 014 \$	12 010 \$	12 637 \$
Immobilisations corporelles	5 388	5 406	5 447
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 20)	7 455	7 210	7 175
Immeubles de placement	53	110	111
Immobilisations incorporelles (note 3)	6 605	6 502	6 402
Goodwill (note 3)	4 318	3 949	3 949
Actifs d'impôt différé	87	99	91
Autres actifs (note 11)	775	672	802
Total des actifs	37 695 \$	35 958 \$	36 614 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	16 \$	166 \$	52 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 785	5 321	5 433
Passif au titre de la fidélisation	236	220	190
Provisions (note 12)	145	119	111
Impôt sur le résultat à payer	191	183	153
Dépôts à vue de clients	109	59	75
Dette à court terme (note 8)	600	300	450
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 13)	798	881	1 002
Tranche à moins d'un an des obligations locatives (note 20)	1 391	1 366	1 297
Participation des pharmaciens propriétaires	438	387	433
Total des passifs courants	9 709 \$	9 002 \$	9 196 \$
Provisions	108	112	114
Dette à long terme (note 13)	6 978	6 290	6 211
Obligations locatives (note 20)	7 678	7 490	7 542
Passifs d'impôt différé	1 286	1 319	1 346
Autres passifs (note 14)	453	452	468
Total des passifs	26 212 \$	24 665 \$	24 877 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 15)	6 728 \$	6 875 \$	6 852 \$
Résultats non distribués	4 443	4 098	4 591
Surplus d'apport (note 16)	116	110	116
Cumul des autres éléments du résultat global	17	14	14
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 304 \$	11 097 \$	11 573 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	179	196	164
Total des capitaux propres	11 483 \$	11 293 \$	11 737 \$
Total des passifs et des capitaux propres	37 695 \$	35 958 \$	36 614 \$

Passifs éventuels (note 19).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	575 \$	488 \$	1 476 \$	1 257 \$
Ajouter (déduire) :				
Impôt sur le résultat (note 5)	199	172	484	451
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	217	203	511	524
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	864	817	2 128	2 041
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	6	7	8	8
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 8)	6	—	(3)	(32)
Variation des provisions (note 12)	(55)	11	28	18
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(51)	(66)	(534)	(10)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 8)	(59)	(121)	(233)	(13)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(227)	(214)	(284)	(482)
Intérêts perçus	2	1	28	4
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	1	1	3	3
Autres	21	17	(5)	34
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 499 \$	1 316 \$	3 607 \$	3 803 \$
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(303) \$	(224) \$	(612) \$	(517) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(129)	(106)	(308)	(273)
(Acquisition) cession de placements à court terme (note 7)	(110)	(338)	170	(293)
Acquisition de Lifemark, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	—	—	(813)	—
Augmentation des dépôts de garantie (note 7)	(250)	—	(250)	—
Produit de la sortie d'actifs	30	35	112	56
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	6	4	13	9
Autres	(165)	1	(264)	(4)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(921) \$	(628) \$	(1 952) \$	(1 022) \$
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	(7) \$	28 \$	(36) \$	80 \$
Variation des titres de créance à court terme (note 8)	100	—	150	(275)
Variation des dépôts à vue de clients	10	9	34	35
Dette à long terme (note 13)				
Émise	1 323	332	1 514	558
Remboursée	(846)	(139)	(946)	(432)
Intérêts payés	(94)	(91)	(259)	(264)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(103)	(104)	(252)	(263)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(357)	(340)	(840)	(798)
Dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(270)	(241)	(395)	(359)
Capital social ordinaire				
Émis (note 16)	20	29	72	78
Racheté et détenu en fiducie (note 15)	—	—	(63)	—
Racheté et annulé (note 15)	(402)	(300)	(1 130)	(1 000)
Produit d'autres financements (note 20)	—	—	15	—
Autres	(10)	21	(76)	(31)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(636) \$	(796) \$	(2 212) \$	(2 671) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5) \$	— \$	(5) \$	2 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(63) \$	(108) \$	(562) \$	112 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 477	1 888	1 976	1 668
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	1 414 \$	1 780 \$	1 414 \$	1 780 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 21).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2021 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 15 novembre 2022.

Note 3. Acquisitions d'entreprises

Acquisition de Lifemark Health Group Le 10 mai 2022, la société a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Lifemark Health Group (« Lifemark ») pour une contrepartie d'achat totale de 829 millions de dollars. Lifemark est le plus important fournisseur canadien de services ambulatoires en matière de physiothérapie, de massothérapie, d'ergothérapie, de chiropratique, de santé mentale ainsi que d'autres services auxiliaires de réadaptation par l'entremise de plus de 300 cliniques au Canada. L'acquisition de Lifemark renforce le rôle croissant de la société en tant que fournisseur de services de soins de santé grâce à un réseau de solutions de santé et de bien-être accessibles en personne et en ligne.

L'acquisition de Lifemark a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, et les résultats d'exploitation ont été consolidés avec ceux de la société à compter du 10 mai 2022.

Au troisième trimestre de 2022, la société a établi la répartition définitive du prix d'achat et a révisé son estimation de la juste valeur du goodwill acquis dans le cadre de l'acquisition de Lifemark. En conséquence, le goodwill a diminué de 5 millions de dollars pour s'établir à 365 millions de dollars et les passifs d'impôt différé ont diminué de 2 millions de dollars pour s'établir à 145 millions de dollars. La répartition définitive du prix d'achat se résume comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Actifs nets acquis :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 \$
Créances ⁱ⁾	54
Charges payées d'avance et autres actifs	2
Immobilisations corporelles	16
Actifs au titre de droits d'utilisation	75
Immobilisations incorporelles	564
Goodwill	365
Fournisseurs et autres passifs	(38)
Obligations locatives	(75)
Passifs d'impôt différé	(145)
Autres passifs	(4)
Total des actifs nets acquis	829 \$

i) Les créances clients et autres créances sont présentées déduction faite d'une dotation pour pertes de 2 millions de dollars.

Le goodwill est attribuable à la croissance attendue de la clientèle et à l'augmentation de l'empreinte de Lifemark. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)

Durée d'utilité estimée

Immobilisations incorporelles

Marque	265 \$	Indéterminée
Relations-clients	295	10 à 20 ans
Logiciels	4	3 ans
Total des immobilisations incorporelles	564 \$	

Les frais de vente et charges générales et administratives pour l'exercice à ce jour comprennent des coûts de transaction liés à l'acquisition de 16 millions de dollars.

L'état consolidé résumé intermédiaire non audité des résultats pour le troisième trimestre comprend des produits de 120 millions de dollars et un bénéfice net négligeable provenant de Lifemark. Lifemark a généré des produits de 169 millions de dollars et un bénéfice net négligeable depuis la date de l'acquisition. Le bénéfice net pour le troisième trimestre inclut un amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises (5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour). Sur une base pro forma cumulée, les produits et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société se seraient élevés à 42 639 millions de dollars et à 1 382 millions de dollars, respectivement, pour l'exercice à ce jour. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul définitif du prix d'achat, comme si l'acquisition de Lifemark avait eu lieu le 2 janvier 2022. Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net pro forma inclut l'amortissement lié aux immobilisations incorporelles acquises de 10 millions de dollars.

Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières				
Obligations locatives	103 \$	104 \$	252 \$	263 \$
Dette à long terme ⁱ⁾	93	86	228	221
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	19	10	36	27
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 17)	(1)	2	(2)	6
Fiducies de financement indépendantes	8	4	15	10
Passifs financiers (note 20)	2	1	4	2
Dette bancaire	—	1	1	3
	224 \$	208 \$	534 \$	532 \$
Produits d'intérêts				
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$	(3) \$	(3) \$
Produits d'intérêts à court terme	(6)	(4)	(9)	(5)
	(7) \$	(5) \$	(12) \$	(8) \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (note 5)	— \$	— \$	(11) \$	— \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	217 \$	203 \$	511 \$	524 \$

i) Inclut une charge de 7 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé comptabilisée au troisième trimestre de 2022 au titre du remboursement anticipé d'une débenture de 800 millions de dollars portant intérêt à un taux de 4,86 % et dont l'échéance initiale était le 12 septembre 2023.

Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au troisième trimestre de 2022 s'est établie à 199 millions de dollars (172 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 25,7 % (26,1 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de l'incidence de certains recouvrements réalisés pour des périodes d'imposition précédentes. La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour l'exercice à ce jour s'est établie à 484 millions de dollars (451 millions de dollars en 2021) et le taux d'impôt effectif, à 24,7 % (26,4 % en 2021). La diminution du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») au premier trimestre de 2022.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême du Canada (la « Cour suprême ») a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé, au cours de l'exercice, des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus (voir la note 19).

Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	559 \$	434 \$	1 389 \$	1 128 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres (note 15)	(3)	(3)	(9)	(9)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	556 \$	431 \$	1 380 \$	1 119 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 15)	325,7	336,7	327,3	340,6
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	3,2	2,6	3,1	1,7
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,7	0,8	0,7	0,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	329,6	340,1	331,1	343,1
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,71 \$	1,28 \$	4,22 \$	3,28 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,69 \$	1,27 \$	4,17 \$	3,26 \$

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, 39 495 (20 816 en 2021) et 1 129 776 (1 553 237 en 2021) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Trésorerie	933 \$	844 \$	849 \$
Équivalents de trésorerie			
Bons du Trésor	355	397	560
Acceptations bancaires	124	532	543
Papier commercial de sociétés	—	3	3
Certificats de placement garanti	—	—	21
Autres	2	4	—
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 414 \$	1 780 \$	1 976 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Bons du Trésor	260 \$	547 \$	361 \$
Acceptations bancaires	12	12	97
Papier commercial de sociétés	—	2	1
Certificats de placement garanti	21	27	5
Autres	1	5	—
Total des placements à court terme	294 \$	593 \$	464 \$

Dépôts de garantie Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au troisième trimestre de 2022, en raison de l'arrivée à échéance le 17 octobre 2022 des billets à terme de premier rang et subordonnés de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») de 250 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 2,71 %. Au 8 octobre 2022, une somme de 250 millions de dollars avait été accumulée et était comptabilisée dans les dépôts de garantie.

Note 8. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 881 \$	3 359 \$	3 648 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(202)	(205)	(205)
Créances sur cartes de crédit	3 679 \$	3 154 \$	3 443 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 13)	1 600 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	600	300	450
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	2 200 \$	1 650 \$	1 800 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 13). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Au cours du troisième trimestre de 2022, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2027. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 4,89 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars ont été réglés au cours du troisième trimestre de 2022, ce qui a donné lieu à un profit lié à la juste valeur réalisé de 8 millions de dollars avant impôt, qui était comptabilisé de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. Le profit sera reclassé dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 4,24 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au deuxième trimestre de 2022, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle de billets d'au plus 1,25 milliard de dollars sur 25 mois.

Au cours du troisième trimestre de 2021, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 300 millions de dollars, échéant le 17 juin 2026. Ces billets portent intérêt à un taux moyen pondéré de 1,61 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 175 millions de dollars ont été réglés au cours du deuxième trimestre de 2021, ce qui a donné lieu à une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars avant impôt, qui était comptabilisée de façon cumulative dans les autres éléments du résultat global à titre de perte latente avant le règlement des contrats. La perte sera reclassée dans le bénéfice net sur la durée des billets d'*Eagle*. Ce règlement a donné lieu à un taux d'intérêt effectif net de 1,65 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Pour l'exercice 2022 à ce jour, la Banque PC a comptabilisé une augmentation nette de 150 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars au 8 octobre 2022 (27 millions de dollars au 9 octobre 2021; 41 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 9 octobre 2021; 9 % au 1^{er} janvier 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 8 octobre 2022 et s'y est conformée tout au long des trois premiers trimestres de 2022.

Note 9. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 8 octobre 2022, la société a inscrit une provision de 55 millions de dollars (56 millions de dollars au 9 octobre 2021; 67 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) liée à la dépréciation des stocks sous leur coût afin de parvenir à leur valeur nette de réalisation. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dépréciés au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Note 10. Actifs détenus en vue de la vente

La société classe certains actifs, principalement des terrains et des bâtiments qu'elle a l'intention de céder au cours des 12 prochains mois, à titre d'actifs détenus en vue de la vente. Ces actifs étaient initialement utilisés dans le secteur Vente au détail de la société ou détenus dans les immeubles de placement. Au troisième trimestre de 2022, la société a comptabilisé un profit net de 4 millions de dollars (profit net de 7 millions de dollars en 2021) à la suite de la vente de ces actifs. Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un profit net de 27 millions de dollars (profit net de 12 millions de dollars en 2021). Au cours des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021, aucune variation de la juste valeur ni perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard des actifs détenus en vue de la vente.

Note 11. Autres actifs

Les composantes des autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Placements divers et autres créances	78 \$	23 \$	54 \$
Actif au titre des prestations constituées	173	375	463
Créance liée aux contrats de location-financement	78	81	78
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁱ⁾	89	73	73
Autres ⁱⁱ⁾	357	120	134
Total des autres actifs	775 \$	672 \$	802 \$

- i) Au troisième trimestre de 2022, la société a convenu d'investir un montant total de 42 millions de dollars dans Rapid Retail Canada Inc. (« Rapid »). Rapid fournira des produits d'épicerie et de consommation courante sur demande aux clients au Canada. Au 8 octobre 2022, la société avait investi 18 millions de dollars en échange d'une participation minoritaire dans Rapid.
- ii) Comprend un montant de 35 millions de dollars lié au fonds de capital de risque I au 8 octobre 2022 (19 millions de dollars au 9 octobre 2021; 29 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) (voir la note 20).

Note 12. Provisions

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw's Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Note 13. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Déventures	4 311 \$	4 314 \$	4 313 \$
Certificats de placement garanti	1 311	949	996
Fiducies de titrisation indépendantes (note 8)	1 600	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	573	574	570
Coûts de transaction et autres	(19)	(16)	(16)
Total de la dette à long terme	7 776 \$	7 171 \$	7 213 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	798	881	1 002
Dette à long terme	6 978 \$	6 290 \$	6 211 \$

La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 8 octobre 2022 et les a respectées tout au long des trois premiers trimestres de 2022 et de 2021.

Débetures Au troisième trimestre de 2022, la société a émis en deux tranches des billets non garantis de premier rang d'un montant en principal global de 800 millions de dollars. L'émission comprenait des billets non garantis de premier rang portant intérêt à 5,008 % par année d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, dont l'échéance est le 13 septembre 2032, et des billets non garantis de premier rang portant intérêt à 5,336 % par année d'un montant en principal global de 400 millions de dollars, dont l'échéance est le 13 septembre 2052. La société a utilisé le produit net de l'émission aux fins du rachat, le 21 septembre 2022, de ses billets non garantis de premier rang de série 2023 d'un montant en principal en cours de 800 millions de dollars dont la date d'échéance initiale était le 12 septembre 2023. La société a comptabilisé une charge de 7 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Aucune débeture n'a été émise ou remboursée au cours des neuf premiers mois de 2021.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit présente un résumé des activités liées à l'émission de certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, si l'on ne tient pas compte des commissions :

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	1 075 \$	1 048 \$	996 \$	1 185 \$
CPG émis	282	40	461	196
CPG arrivés à échéance	(46)	(139)	(146)	(432)
Solde à la clôture de la période	1 311 \$	949 \$	1 311 \$	949 \$

Fiducies de financement indépendantes La société accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022) sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 9 octobre 2021 et au 1^{er} janvier 2022) du principal des prêts en cours.

La facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes arrive à échéance le 14 avril 2025. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a repoussé la date d'échéance, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

Facilité de crédit engagée La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars accordée par un consortium de prêteurs dont la date d'échéance est le 15 juillet 2027. La société a repoussé la date d'échéance au cours du troisième trimestre de 2022, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 8 octobre 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité (aucun montant prélevé au 9 octobre 2021 ni au 1^{er} janvier 2022).

Tranche à moins d'un an de la dette à long terme Le tableau qui suit présente un résumé de la tranche à moins d'un an de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Certificats de placement garanti	298 \$	307 \$	182 \$
Fiducies de titrisation indépendantes	500	—	250
Fiducies de financement indépendantes	—	574	570
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	798 \$	881 \$	1 002 \$

Rapprochement de la dette à long terme Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme :

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Dette à long terme à l'ouverture de la période	7 305 \$	6 978 \$	7 213 \$	7 046 \$
Émissions de titres de créance à long terme ⁱ⁾	1 323 \$	332 \$	1 514 \$	558 \$
Remboursements sur la dette à long terme	(846)	(139)	(946)	(432)
Total des entrées de trésorerie liées aux activités de financement de la dette à long terme	477 \$	193 \$	568 \$	126 \$
Autres variations hors trésorerie	(6) \$	— \$	(5) \$	(1) \$
Dette à long terme à la clôture de la période	7 776 \$	7 171 \$	7 776 \$	7 171 \$

i) Inclut les variations nettes liées aux fiducies de financement indépendantes, qui constituent des titres de créance renouvelables.

Note 14. Autres passifs

Les composantes des autres passifs se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	257 \$	275 \$	289 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	110	122	115
Passifs financiers (note 20)	68	43	54
Passifs au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16)	3	4	3
Autres	15	8	7
Total des autres passifs	453 \$	452 \$	468 \$

Note 15. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

	8 octobre 2022 (16 semaines)		9 octobre 2021 (16 semaines)		8 octobre 2022 (40 semaines)		9 octobre 2021 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	327 698 167	6 554 \$	338 090 294	6 692 \$	333 527 369	6 643 \$	347 361 480	6 837 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions (note 16)	328 215	22	500 839	32	1 207 639	81	1 407 615	88
Rachetées et annulées	(3 429 543)	(56)	(3 426 200)	(68)	(10 138 169)	(204)	(13 604 162)	(269)
Émises et en circulation à la clôture de la période	324 596 839	6 520 \$	335 164 933	6 656 \$	324 596 839	6 520 \$	335 164 933	6 656 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(671 450)	(13) \$	(175 656)	(3) \$	(595 495)	(12) \$	(672 784)	(13) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	(557 000)	(11)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 16)	32 980	—	55 338	1	514 025	10	552 466	11
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(638 470)	(13) \$	(120 318)	(2) \$	(638 470)	(13) \$	(120 318)	(2) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	323 958 369	6 507 \$	335 044 615	6 654 \$	323 958 369	6 507 \$	335 044 615	6 654 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 6)	325 716 594		336 670 985		327 260 645		340 554 074	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	8 octobre 2022 ⁱ⁾ (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,405 \$	0,365 \$	1,175 \$	1,035 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$	0,99375 \$	0,99375 \$

- i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au troisième trimestre de 2022 étaient à payer le 1^{er} octobre 2022. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au troisième trimestre de 2022 étaient à payer le 30 septembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Dividendes déclarés				
Actions ordinaires	131 \$	121 \$	386 \$	351 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B (note 6)	3	3	9	9
Total des dividendes déclarés	134 \$	124 \$	395 \$	360 \$

Après la clôture du troisième trimestre de 2022, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	3 429 543	3 410 805	10 138 169	13 588 767
Contrepartie en trésorerie payée ⁱⁱ⁾	402 \$	300 \$	1 130 \$	1 000 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	276	232	954	731
Diminution du capital social ordinaire	56	68	204	269
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	—	557 000	—
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	— \$	63 \$	— \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	—	52	—
Diminution du capital social ordinaire	—	—	11	—

- i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 8 octobre 2022 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) Une contrepartie en trésorerie de 28 millions de dollars liée aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au troisième trimestre de 2022 a été payée au quatrième trimestre de 2022.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 8 octobre 2022, la société avait racheté 8 798 918 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur.

En 2020, la TSX a approuvé une modification à l'offre publique de rachat de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du troisième trimestre de 2022, 3 429 543 actions ordinaires (3 410 805 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 403 millions de dollars (300 millions de dollars en 2021), y compris 1 632 756 actions ordinaires (1 542 706 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 191 millions de dollars (136 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, 10 138 169 actions ordinaires (13 588 767 en 2021) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 1 158 millions de dollars (1 000 millions de dollars en 2021), y compris 4 584 521 actions ordinaires (6 479 854 en 2021) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 523 millions de dollars (474 millions de dollars en 2021).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), d'unités d'actions au rendement (« UAR »), d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (« UAD ») et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants (« UADD »), s'est établie à 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (18 millions de dollars en 2021) et à 55 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (46 millions de dollars en 2021) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'UAD et d'UADD, a été inscrite aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Autres passifs (note 14)	3 \$	4 \$	3 \$
Surplus d'apport	116	110	116

Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société sont présentés en détail ci-dessous :

Régime d'options sur actions Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions de la société :

(nombre d'options)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Options en circulation à l'ouverture de la période	6 532 669	7 653 843	6 431 449	7 259 645
Attribution	13 037	21 019	1 152 257	1 891 187
Exercice (note 15)	(328 215)	(500 839)	(1 207 639)	(1 407 615)
Renonciation/annulation	(66 884)	(267 634)	(225 460)	(836 828)
Options en circulation à la clôture de la période	6 150 607	6 906 389	6 150 607	6 906 389

La société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 117,67 \$ au troisième trimestre de 2022 (86,30 \$ en 2021) et de 99,92 \$ pour l'exercice à ce jour (63,65 \$ en 2021). De plus, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un cours moyen pondéré de 120,68 \$ au troisième trimestre de 2022 (86,19 \$ en 2021) et de 112,61 \$ pour l'exercice à ce jour (77,05 \$ en 2021) et a reçu une contrepartie en trésorerie de 20 millions de dollars au troisième trimestre (29 millions de dollars en 2021) et de 72 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (78 millions de dollars en 2021).

La juste valeur des options sur actions attribuées était négligeable au troisième trimestre de 2022 (négligeable en 2021) et s'est établie à 20 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (17 millions de dollars en 2021). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées en 2022 et en 2021 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Taux de rendement en dividende attendu	1,4 %	1,6 %	1,4 %	1,8 %
Volatilité attendue du cours de l'action	18,9 % – 21,7 %	18,3 % – 20,3 %	18,4 % – 21,7 %	18,3 % – 20,4 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 % – 3,0 %	0,7 % – 0,9 %	1,6 % – 3,0 %	0,6 % – 1,2 %
Durée de vie attendue des options	3,7 – 6,2 ans	3,8 – 6,2 ans	3,7 – 6,2 ans	3,8 – 6,2 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 11,0 % a été appliqué au 8 octobre 2022 (9,0 % au 9 octobre 2021).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Unités d'actions temporairement inaccessibles à l'ouverture de la période	735 587	888 056	799 345	894 272
Attribution	13 489	20 998	214 526	350 685
Réinvestissement	5 181	7 472	7 730	11 994
Règlement	(26 410)	(49 244)	(271 894)	(328 617)
Renonciation	(10 885)	(38 058)	(32 745)	(99 110)
Unités d'actions temporairement inaccessibles à la clôture de la période	716 962	829 224	716 962	829 224

La juste valeur des UATI attribuées a été de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (2 millions de dollars en 2021) et de 22 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (23 millions de dollars en 2021).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

(nombre d'attributions)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Unités d'actions au rendement à l'ouverture de la période	601 853	654 532	616 417	666 400
Attribution	51 613	3 251	294 179	272 862
Réinvestissement	4 450	5 586	6 427	8 974
Règlement	(6 570)	(6 460)	(249 439)	(224 215)
Renonciation	(6 358)	(24 003)	(22 596)	(91 115)
Unités d'actions au rendement à la clôture de la période	644 988	632 906	644 988	632 906

La juste valeur des UAR attribuées s'est établie à 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (négligeable en 2021) et à 24 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (17 millions de dollars en 2021).

Règlement des attributions à même les actions détenues en fiducie La société a procédé au règlement de 32 980 UATI et UAR au troisième trimestre de 2022 (55 704 en 2021) et de 521 333 UATI et UAR pour l'exercice à ce jour (552 832 en 2021), dont une tranche de 32 980 UATI et UAR (55 338 en 2021) et une tranche de 514 025 UATI et UAR (552 466 en 2021) ont été réglées par l'intermédiaire des fiducies établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 15).

Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, les règlements ont donné lieu à une hausse respective de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2021) et de 24 millions de dollars (19 millions de dollars en 2021) des résultats non distribués et à une hausse respective d'un montant négligeable (1 million de dollars en 2021) et de 10 millions de dollars (11 millions de dollars en 2021) du capital social ordinaire.

Note 17. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période				
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	50 \$	54 \$	130 \$	141 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	10	12	18	29
(Produit) coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	(1)	2	(2)	6
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	59 \$	68 \$	146 \$	176 \$

i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.

ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les gains actuariels (pertes actuarielles), après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Rendement des (perte sur les) actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	10 \$	(69) \$	(685) \$	(133) \$
(Pertes actuarielles) gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses démographiques ⁱ⁾	(9)	103	579	428
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	11	—	(111)	—
Total des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	12 \$	34 \$	(217) \$	295 \$
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat liés aux gains actuariels (pertes actuarielles)	(4)	(9)	57	(78)
Gains actuariels (pertes actuarielles), déduction faite des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat	8 \$	25 \$	(160) \$	217 \$

i) Les gains actuariels et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à l'augmentation des taux d'actualisation, alors que les pertes découlent principalement des rendements des actifs moins élevés que prévu.

Note 18. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

	Au 8 octobre 2022				Au 9 octobre 2021				Au 1 ^{er} janvier 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : Certains placements à long terme et autres actifs ⁱ⁾	221 \$	— \$	— \$	221 \$	116 \$	— \$	— \$	116 \$	96 \$	— \$	— \$	96 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	5	—	5	—	1	—	1	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net : Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	35	35	—	—	19	19	—	—	29	29
Dépôts de garantie	250	—	—	250	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	7	21	—	28	10	—	1	11	3	2	—	5
Passifs financiers												
Coût amorti : Dette à long terme	— \$	7 763 \$	— \$	7 763 \$	— \$	8 057 \$	— \$	8 057 \$	— \$	8 106 \$	— \$	8 106 \$
Certains autres passifs ⁱ⁾	—	—	73	73	—	—	46	46	—	—	57	57
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	13	—	13	—	—	—	—	—	1	—	1
Juste valeur par le biais du résultat net : Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	7	7	—	1	—	1	—	—	1	1

i) Certains autres actifs, certains placements à long terme et autres actifs et certains autres passifs sont inscrits aux bilans consolidés sous le poste Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (perte de néant en 2021) et un profit de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit net de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (profit net de 8 millions de dollars en 2021) et un profit net de 52 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (profit net de 13 millions de dollars en 2021) sur les instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dérivés incorporés Les instruments financiers de niveau 3 de la société qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le moment du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de n'importe quelle donnée d'entrée pourrait entraîner une augmentation (une diminution) importante de la juste valeur.

Au troisième trimestre de 2022, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte de 3 millions de dollars (perte de 1 million de dollars en 2021) et une perte de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2021) liées à ces dérivés. De plus, un passif correspondant de 7 millions de dollars a été inscrit dans les fournisseurs et autres passifs au 8 octobre 2022 (actif de 1 million de dollars au 9 octobre 2021; passif de 1 million de dollars au 1^{er} janvier 2022). Au 8 octobre 2022, une augmentation (diminution) des cours de change de 1 % aurait donné lieu à un profit (une perte) lié(e) à la juste valeur de 1 million de dollars.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. Au 8 octobre 2022, un montant de 221 millions de dollars de titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (116 millions de dollars au 9 octobre 2021; 96 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était inscrit dans les placements à court terme et autres actifs aux bilans consolidés. La Banque PC a comptabilisé une perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2022 (perte latente liée à la juste valeur négligeable en 2021) et une perte latente liée à la juste valeur de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte latente liée à la juste valeur négligeable en 2021) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

	(16 semaines)			8 octobre 2022 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(10) \$	9 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	1	(1)	17	(4)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	2	(1)	2	1	2
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(8) \$	9 \$	2 \$	19 \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	21 \$	— \$	22 \$	— \$	37 \$
Autres dérivés non financiers	7	—	5	—	20
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	28 \$	— \$	27 \$	— \$	57 \$
Total des dérivés	20 \$	9 \$	29 \$	19 \$	56 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs. Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme, comme il est décrit ci-dessous.
- ii) La Banque PC a réglé des contrats à terme sur obligations de 140 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 (voir la note 8). Le contrat à terme sur obligations avait pour objectif de couvrir le risque de taux d'intérêt visant les billets de 250 millions de dollars d'Eagle émis au cours du troisième trimestre de 2022. La société a conclu que cette couverture était efficace à la date de règlement, ce qui a donné lieu au reclassement du profit lié à la juste valeur de 8 millions de dollars dans le bénéfice net sur la durée des billets d'Eagle.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Au cours du premier trimestre de 2022, la société a conclu des contrats de change à terme dans le but de couvrir le risque que les flux de trésorerie futurs d'une transaction prévue d'achat d'immobilisations fluctuent en raison des variations des cours de change. La société a déterminé que ces couvertures étaient efficaces et, par conséquent, les profits ou les pertes sur ces contrats de change à terme sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment du règlement de ces contrats de change à terme, le cumul des autres éléments du résultat global sera inclus dans le coût initial de l'immobilisation.

	(16 semaines)			9 octobre 2021 (40 semaines)	
(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					
Contrats de change à terme ⁱ⁾	— \$	— \$	— \$	— \$	(1) \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	—	2	(2)	5	(5)
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	— \$	2 \$	(2) \$	5 \$	(6) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle					
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	— \$	2 \$	— \$	(4) \$
Autres dérivés non financiers	10	—	7	—	19
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	9 \$	— \$	9 \$	— \$	15 \$
Total des dérivés	9 \$	2 \$	7 \$	5 \$	9 \$

i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.

ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 30 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Note 19. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. La Cour supérieure a imposé une date limite pour soumettre une réclamation au titre du recours collectif en se fondant sur la date d'approbation de la requête en certification. Les pharmaciens devenus pharmaciens propriétaires après le 9 juillet 2013 ne sont pas parties au recours collectif. La société juge cette réclamation sans fondement et se défend vigoureusement. La société n'a pas de charges à payer importantes et n'a pas constitué de provisions importantes au titre de ce litige dans ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2022 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défenseurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le

recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes.

En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société avait reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat et une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 20. Transactions entre parties liées

Fonds de capital de risque En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 21 millions de dollars dans le fonds de capital de risque I, dont 4 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2022 (2 millions de dollars en 2021) et 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (8 millions de dollars en 2021) (voir la note 11).

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. La société détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans. Aucun montant n'a été investi au cours du troisième trimestre de 2022.

Cession d'un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix Au cours du troisième trimestre de 2022, la société n'a cédé aucun immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Au cours du premier trimestre de 2022, la société a cédé un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars. L'immeuble n'a pas été reloué par la société. La société n'avait cédé aucun immeuble à Propriétés de Choix au cours des trois premiers trimestres de 2021.

Contrats de location conclus avec Propriétés de Choix Au cours du troisième trimestre de 2022, la société a renouvelé 42 des 44 contrats de location de commerces de détail qui seraient venus à échéance en 2023. Lors du renouvellement, la société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 133 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a annoncé son intention de construire une installation industrielle sur une partie d'un terrain situé à East Gwillimbury, en Ontario, qui appartient à une coentreprise dans laquelle Propriétés de Choix détient une participation véritable. La société prévoit mettre en service l'installation industrielle au cours du premier trimestre de 2024. Pour la première phase d'aménagement, la société a conclu un bail foncier d'une durée de 25 ans avec la coentreprise. La société a pris possession du terrain le 1^{er} octobre 2022 et, par conséquent, a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative de 120 millions de dollars. Le bail foncier prévoit une période de construction de 15 mois et des paiements au titre de la location commençant en 2024.

Passifs financiers Au cours du troisième trimestre de 2022, la société n'a cédé aucun immeuble de commerce de détail à Propriétés de Choix. Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix pour un produit totalisant 15 millions de dollars. Les immeubles avaient été reloués par la société. Ces transactions ne répondaient pas aux critères de vente d'actifs aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location. Le produit total a été comptabilisé à titre de passifs financiers. Au 8 octobre 2022, un montant de 4 millions de dollars (3 millions de dollars au 9 octobre 2021; 3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 68 millions de dollars (43 millions de dollars au 9 octobre 2021; 54 millions de dollars au 1^{er} janvier 2022), dans les autres passifs (voir la note 14) pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne remplissaient pas les critères de vente d'actifs. Au troisième trimestre de 2022, des charges d'intérêts de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2021) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4) et un remboursement de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2021) a été effectué sur les passifs financiers envers Propriétés de Choix. Pour l'exercice à ce jour, des charges d'intérêts de 4 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4) et un remboursement de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2021) a été effectué sur les passifs financiers envers Propriétés de Choix.

Note 21. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*^{MC}. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	8 octobre 2022 (16 semaines)				9 octobre 2021 (16 semaines)			
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	17 130 \$	350 \$	(92) \$	17 388 \$	15 831 \$	297 \$	(78) \$	16 050 \$
Résultat d'exploitation	949 \$	42 \$	— \$	991 \$	816 \$	47 \$	— \$	863 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	194	23	—	217	187	16	—	203
Bénéfice avant impôt sur le résultat	755 \$	19 \$	— \$	774 \$	629 \$	31 \$	— \$	660 \$
Résultat d'exploitation	949 \$	42 \$	— \$	991 \$	816 \$	47 \$	— \$	863 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	851	13	—	864	807	10	—	817
Éléments d'ajustement	142	—	—	142	149	—	—	149
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(151)	—	—	(151)	(155)	—	—	(155)
Montant ajusté du BAIIA	1 791 \$	55 \$	— \$	1 846 \$	1 617 \$	57 \$	— \$	1 674 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	700	13	—	713	652	10	—	662
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 091 \$	42 \$	— \$	1 133 \$	965 \$	47 \$	— \$	1 012 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 136 millions de dollars (108 millions de dollars en 2021).

iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

	8 octobre 2022 (40 semaines)				9 octobre 2021 (40 semaines)			
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	41 798 \$	921 \$	(222) \$	42 497 \$	39 783 \$	822 \$	(192) \$	40 413 \$
Résultat d'exploitation	2 450 \$	21 \$	— \$	2 471 \$	2 077 \$	155 \$	— \$	2 232 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	455	56	—	511	476	48	—	524
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	1 995 \$	(35) \$	— \$	1 960 \$	1 601 \$	107 \$	— \$	1 708 \$
Résultat d'exploitation	2 450 \$	21 \$	— \$	2 471 \$	2 077 \$	155 \$	— \$	2 232 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 093	35	—	2 128	2 011	30	—	2 041
Éléments d'ajustement	360	111	—	471	379	—	—	379
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(382)	—	—	(382)	(389)	—	—	(389)
Montant ajusté du BAIIA	4 521 \$	167 \$	— \$	4 688 \$	4 078 \$	185 \$	— \$	4 263 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱⁱⁱ⁾	1 711	35	—	1 746	1 622	30	—	1 652
Montant ajusté du résultat d'exploitation	2 810 \$	132 \$	— \$	2 942 \$	2 456 \$	155 \$	— \$	2 611 \$

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 371 millions de dollars (316 millions de dollars en 2021).
- iii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 382 millions de dollars (389 millions de dollars en 2021) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
(en millions de dollars canadiens)				
Alimentation au détail	12 221 \$	11 382 \$	29 884 \$	28 739 \$
Pharmacies au détail				
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 466 \$	2 226 \$	6 003 \$	5 496 \$
Produits de l'avant du magasin	2 443	2 223	5 911	5 548
	4 909 \$	4 449 \$	11 914 \$	11 044 \$
Total du secteur Vente au détail	17 130 \$	15 831 \$	41 798 \$	39 783 \$
Services financiers	350	297	921	822
Éliminations ⁱ⁾	(92)	(78)	(222)	(192)
Total	17 388 \$	16 050 \$	42 497 \$	40 413 \$

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 8 octobre 2022	Au 9 octobre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Total des actifs			
Vente au détail	32 254 \$	31 490 \$	31 613 \$
Services financiers	5 441	4 468	5 001
	37 695 \$	35 958 \$	36 614 \$

(en millions de dollars canadiens)	8 octobre 2022 (16 semaines)	9 octobre 2021 (16 semaines)	8 octobre 2022 (40 semaines)	9 octobre 2021 (40 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles				
Vente au détail ⁱ⁾	423 \$	324 \$	898 \$	773 \$
Services financiers	9	6	22	18
	432 \$	330 \$	920 \$	791 \$

- i) En 2022, il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail liée à des paiements anticipés qui ont été effectués en 2021 et transférés en provenance des autres actifs. En 2021, les entrées d'immobilisations corporelles du secteur Vente au détail comprenaient des paiements anticipés de néant au troisième trimestre de 2021 et de 1 million de dollars pour les neuf premiers mois de 2021 qui ont été effectués en 2020 et transférés en provenance des autres actifs.

Sommaire financier¹⁾

Au 8 octobre 2022 et au 9 octobre 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Résultats d'exploitation consolidés		
Produits	17 388 \$	16 050 \$
Augmentation des produits	8,3 %	2,4 %
Résultat d'exploitation	991 \$	863 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 846	1 674
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,6 %	10,4 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	217 \$	203 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	217	203
Bénéfice net	575	488
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	559	434
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	556	431
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	663	540
Résultat consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net dilué	1,69 \$	1,27 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué ²⁾	2,01 \$	1,59 \$
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 708 \$	2 373 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 499	1 316
Dépenses d'investissement	432	330
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	519	455
Mesures financières		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,4 x	2,6 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres ²⁾ sur une base annuelle	20,1 %	16,7 %
Montant ajusté du rendement du capital ²⁾ sur une base annuelle	10,6 %	9,8 %

Sommaire financier¹⁾

Au 8 octobre 2022 et au 9 octobre 2021 et pour les périodes closes à ces dates
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)
Résultat d'exploitation du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	17 130 \$	15 831 \$
Résultat d'exploitation	949	816
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	5 272	4 856
Montant ajusté de la marge brute en pourcentage ²⁾	30,8 %	30,7 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 791 \$	1 617 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,5 %	10,2 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	851 \$	807 \$
Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	6,9 %	0,2 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	7,7 %	4,4 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	70,9	71,2
Nombre de magasins détenus par la société	542	550
Nombre de magasins franchisés	550	546
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 344	1 343
Résultats d'exploitation du secteur Services financiers		
Produits	350 \$	297 \$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19	31
Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers		
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	3 520 \$	3 050 \$
Créances sur cartes de crédit	3 679	3 154
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	202	205
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	13,0 %	12,8 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit trimestrielles	2,6 %	2,7 %

Notes de fin de document des résultats financiers et du sommaire financier

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2021 – Revue financière de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.